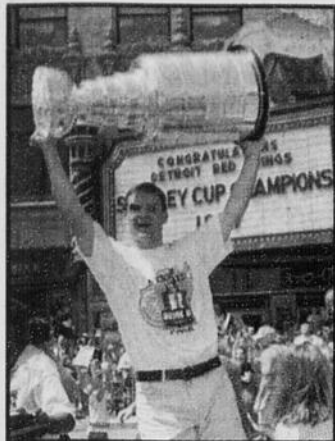


Les sports



Un million de personnes acclament les Red Wings

Du boulot pour trois autres entraîneurs de la LHJMQ (C1)

Municipalités

Bouchard écarte tout recours à une loi spéciale... pour l'instant (D1)

Le goût d'agir...



Des élèves de l'école Eymard écrivent au premier ministre (A7)

Météo / A2

SOLEIL

27

4h58

20h35

13 juin 20 juin 27 juin 04 juil

Clin d'oeil

À défaut de savoir quelque chose, le mieux est de savoir où le trouver.

National TILDEN

Location Autos Camions
Place Brouillard
822-2100

HOLÀ LES BOYAUX!



Imacom-Daguerre, René Marquis

Il y a maintenant 11 jours que la pluie n'a pas arrosé la grande région de l'Estrie. Le soleil chauffe fort, les gazons rougissent, les boyaux d'arrosage sont à la mode... et les réserves d'eau potable écopent. À Sherbrooke, la Ville pourrait bientôt interdire l'arrosage si le beau temps persiste. LES DÉTAILS EN A2.

Deux villages évacués

117 feux de forêt font rage au Québec

Presse Canadienne

Deux villages du nord du Québec ont dû être évacués hier en raison des feux de forêt qui font rage dans cette région.

Près de 1000 habitants de la réserve indienne de Weymontachi, en Haute-Mauricie, ont dû quitter leurs maisons en fin d'après-midi hier. Des autobus scolaires les ont transportés vers La Tuque, une municipalité située plus au sud.

Le feu aurait d'ailleurs atteint Weymontachi en fin de soirée hier et quatre avions-citernes ont été appelés sur les lieux afin de sauver le village.

Les 300 résidents de Val-Paradis, en Abitibi, ont de leur côté été évacués vers la municipalité de LaSarre, à cause de l'épaisse fumée provenant de l'incendie qui faisait rage à environ une dizaine de kilomètres de leur village.

L'intensité des flammes a donc forcé la Société de protection des forêts contre le feu à rappeler ses avions-citernes pour combattre ces incendies.

Cent dix-sept feux de forêt faisaient toujours rage en fin d'après-midi hier sur le territoire québécois, principalement au nord de l'Abitibi, du Lac-Saint-Jean, de Maniwaki et sur la Côte-Nord, et la situation pourrait s'aggraver avec le temps chaud et sec qui persiste depuis plusieurs jours.

Le ministre d'Etat des ressources naturelles, M. Guy Chevrette, a également interdit hier la circulation en forêt dans les secteurs de Matagami et au nord de Chibougamau, afin d'assurer la sécurité de la population et de diminuer les risques d'incendies.

Depuis lundi, les opérations forestières ont été interrompues dans toutes les régions sauf en Beauce, en Estrie, dans la réserve faunique des Laurentides et au Mont Valin au Saguenay.

Le danger d'incendie est extrême partout au Québec. Il est d'ailleurs interdit depuis une semaine dernière de faire des feux à ciel ouvert sur tout le territoire de la province.

En Ontario, le feu ravage environ 47 secteurs boisés, surtout dans la région de villégiature s'étendant de Timmins à Kirkland Lake.

Le maire de Granby sauvagement attaqué

Un inconnu lui assène un coup de poing en plein visage

Granby (Collaboration, La Voix de l'Est)

Le maire de Granby, Michel Duchesneau, n'avait rien perdu de son flegme, hier après-midi, au lendemain d'une sauvage agression dont il a été victime au centre-ville.

Vers 21h45 lundi, en pleine rue Principale, près de la mairie, sans crier gare et sans expliquer son geste, un malabar lui a asséné un violent coup de poing au visage pour ensuite s'en aller comme si de rien n'était.

Le coup lui a fendu l'arcade sourcilière gauche, fait éclater des vaisseaux sanguins dans l'oeil, tuméfié le nez et brisé deux dents. Le premier magistrat n'est même pas tombé. Tout de même sonné, il s'est rendu dans un bar tout près pour savoir si quelqu'un avait été témoin de la scène. En vain.

Il est ensuite monté dans son véhicule et a tenté de suivre son agresseur s'éloignant nonchalamment. Mais, saignant abondamment, le maire a dû déclarer forfait et s'en tenir à informer les policiers.

Plus tard, au Centre hospitalier de Granby, sa plaie principale a été fermée par cinq points de suture. Aujourd'hui, il doit passer des radiographies. Il ne croit pas qu'il en conservera des séquelles.

M. Duchesneau n'a aucune idée du motif de son assaillant. Il croit cependant que le geste a été prémédité, même si rien n'accrédite cette théorie jusqu'à maintenant.

«Nous sortions d'un caucus. C'est notre habitude, une routine vieille d'environ deux ans, de nous rendre au Pub MacIntosh après cette séance de travail. Tout le monde le sait.»

«J'ai quitté avant les autres. Je m'apprêtais à déverrouiller ma voiture garée tout juste devant le bar quand le type est arrivé dans mon dos. Ce ne pouvait être un hasard. Il devait m'attendre pour venir me rejoindre de la sorte.»

L'assaillant n'a guère été loquace. «Es-tu le maire Duchesneau», a-t-il simplement demandé à sa future victime. Le maire n'a pas eu le temps de répondre, seulement d'acquiescer, que le coup est parti.

«Je n'aurais jamais cru une telle chose possible. Si on en est rendu là pour faire un job honnête, c'est grave. On n'est pourtant pas au Far-West.»

Si M. Duchesneau favorise la thèse du geste planifié, un «contrat» dans le langage du milieu, il ne sait guère à quoi rattacher l'agression. Il ne se croit pas en danger. Tout au plus sera-t-il plus prudent dans ses déplacements.



Assailli par un inconnu, le maire de Granby, Michel Duchesneau, a dû se rendre à l'hôpital pour recevoir cinq points de suture à l'arcade sourcilière gauche.

«La balle est dans le camp de Sherbrooke»

Le maire de Fleurimont appelle à la création d'une police régionale

Denis DUFRESNE

Fleurimont

Le maire de Fleurimont, Francis Gagnon, voit dans l'entente entre sa municipalité et Métro-police rien de moins qu'un canevas de base pour la création d'une régie régionale de police et juge d'ailleurs à ce propos que «la balle est dans le camp de la Ville de Sherbrooke».

«Je tiens à inviter le maire Jean Perrault à étudier sérieusement l'entente signée entre les Villes d'Ascot, Lennoxville et Fleurimont en matière de service de police. Il y retrouvera la base d'une entente pour la constitution d'un véritable service de police régional», a soutenu M. Gagnon, hier lors d'une conférence de presse où il a voulu rétablir les faits, selon ses propres mots, dans le dossier de Métro-police.

«Plus que jamais, je suis persuadé que la décision de la Ville de Fleurimont de joindre les rangs de la régie d'Ascot-Lennoxville est un pas significatif pour la constitution d'un corps de police régional, qui fera faire, je le souhaite, des économies à toutes les municipalités et villes de la région sherbrookoise», a-t-il ajouté.

Le conseil municipal de Fleurimont a entériné lundi soir l'entente de cinq ans avec Métro-police, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1998 et mettra ainsi un terme à son contrat avec Sherbrooke.

«Je prends aujourd'hui l'engagement de me joindre à toute initiative de corps de police régional sur la base d'une régie qui sera financée à partir des trois critères que l'on retrouve dans l'entente signée entre Fleurimont, Lennoxville et Ascot, soit la richesse foncière uniformisée, la population et le nombre de logements», a lancé M. Gagnon.

Et bien qu'il vienne de s'engager pour cinq ans avec Métro-police, ce dernier a soutenu en entrevue que les trois municipalités concernées pourraient se joindre à une nouvelle régie régionale en tout temps.

Avoir son mot à dire

M. Gagnon insiste toutefois sur le concept de régie, «parce qu'on paye et on veut être assis à la table; on doit être imputable».

«C'est comme cela que nous fonctionnons avec le transport en commun, la régie des eaux et le développement économique, alors pourquoi est-ce que ce ne pourrait pas être pareil avec la police?» demande le maire de Fleurimont.

Le projet de police régionale est en discussion depuis plus d'un an entre les municipalités de la MRC de Sherbrooke, mais le comité d'orientation ne s'est pas réuni depuis mars dernier dans l'attente d'un rapport sur le budget de l'an 1 et la structure de l'organisation.

«Les gens, peu importe le nom qu'on donnera à l'organisation, veulent avoir un contrôle sur les budgets d'opérations», dit le porte-parole du comité et conseiller municipal à Ascot, Denis Demers.

Perrault d'accord

Pour sa part, le maire de Sherbrooke ne croit pas que la balle soit dans son camp, mais plutôt entre les mains des membres du comité d'orientation.

Il affirme cependant être d'accord avec l'idée de partager les pouvoirs de gestion de services entre les municipalités pour, dit-il, favoriser une meilleure imputabilité des élus.

«Je l'ai déjà dit devant la Chambre de commerce, pourquoi ne pas partager des pouvoirs sur huit groupes de services? Mais à la pièce, c'est une autre affaire! Ce qu'il faut, c'est l'équité et éviter les dédoublements», dit-il.

«On n'a rien arrêté encore, qu'ils convoquent une réunion!» ajoute Jean Perrault lorsqu'on lui demande si Sherbrooke est intéressée à se joindre à une régie régionale de police.

Fleurimont s'entend avec Sherbrooke pour la protection contre les incendies (A3)

INFINITI
I30 1997



Taux de financement

1,9%
24 mois

SHERBROOKE



4280, BOUL.
BOURQUE,
ROCK FOREST
823-8008

Les réserves d'eau baissent dramatiquement

Sherbrooke songe à interdire l'arrosage

Ève BÉDARD

Sherbrooke

Le soleil de plomb fait bien des heureux ces derniers jours et les gens remplissent leur piscine ou arrosent leur pelouse quand bon leur semble. Mais ce sont les réserves d'eau potable de la région qui écopent.

«Lundi et hier, il y a eu une forte consommation d'eau potable. Les réservoirs d'eau, mais principalement celui qui dessert le nord de la ville de Sherbrooke, sont à un très bas niveau, soutient M. Luc Larrivée, technicien responsable du traitement des eaux à la Ville de Sherbrooke. Si les gens ne respectent pas la réglementation municipale, il nous faudra sévir, c'est-à-dire interdire l'arrosage pour une certaine période de temps.»

Le règlement de la Ville de Sherbrooke stipule qu'entre le 1er mai et le 1er septembre, il est défendu à toute personne d'utiliser un boyau pour arroser pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux sauf entre 20 h et 23 h, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche. Les règlements d'arrosage des autres villes environnantes sont indiqués sur le «Tableau des réglementations municipales».

Cela fait maintenant 11 jours qu'il n'est pas tombé de pluie sur la grande région estrienne et la situation est très instable. «Il faut évaluer la situation de jour en jour, affirme M. Larrivée. Nous demandons à la population de collaborer afin de pouvoir maintenir les réserves d'eau à un niveau satisfaisant.»

Hier, les policiers de la Ville de Sherbrooke ont remis plusieurs avertissements aux personnes qui ne respectaient pas le règlement. Mais les contrevenants auraient pu se voir remettre un constat d'infraction d'au moins 50 \$.

Dans le but de conscientiser la population, dix villes dont Ascot, Bromptonville, Deauville, Fleurimont, Lennoxville, Magog, Rock Forest, Saint-Élie-d'Orford, Sherbrooke et Windsor, se sont associées au programme de sensibilisation à la qualité et à l'économie de l'eau potable de l'Association québécoise des techniques de l'environnement / Association des entrepreneurs de services en environnement du Québec (AQTE/AESEQ).

La 20e édition de cette campagne se nomme «Donnons un coup de pouce à l'eau potable» et vise à sensibiliser les citoyens en leur procurant des moyens concrets de minimiser leur consommation d'eau.

Des dépliants informatifs seront distribués et des activités éducatives pour les jeunes seront organisées cet été.

MUNICIPALITÉS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Ascot	Interdit	21 h à 24 h	21 h à 24 h	21 h à 24 h	21 h à 24 h	Interdit	21 h à 24 h
Bromptonville	18 h à 21 h	18 h à 21 h	18 h à 21 h	18 h à 21 h	18 h à 21 h	18 h à 21 h	18 h à 21 h
Deauville	Interdit	21 h à 24 h	21 h à 24 h	21 h à 24 h	21 h à 24 h	Interdit	21 h à 24 h
Fleurimont	Interdit	20 h à 23 h	20 h à 23 h	20 h à 23 h	20 h à 23 h	Interdit	20 h à 23 h
Lennoxville	Interdit	21 h à 24 h	21 h à 24 h	21 h à 24 h	21 h à 24 h	Interdit	21 h à 24 h
Magog	Interdit	19 h à 22 h	19 h à 22 h	19 h à 22 h	19 h à 22 h	Interdit	Interdit
Rock Forest	Compteurs	Compteurs	Compteurs	Compteurs	Compteurs	Compteurs	Compteurs
Saint-Élie d'Orford	Interdit	20 h à 23 h	20 h à 23 h	Interdit	20 h à 23 h	Interdit	20 h à 23 h
Sherbrooke	Interdit	20 h à 23 h	20 h à 23 h	20 h à 23 h	20 h à 23 h	Interdit	20 h à 23 h
Windsor	21 h à 24 h	21 h à 24 h	21 h à 24 h	21 h à 24 h	21 h à 24 h	21 h à 24 h	21 h à 24 h



Imacom-Daguerre par René Marquis
Pendant que la Ville de Sherbrooke songe à interdire l'arrosage de pelouse sur son territoire, sa voisine Lennoxville ne semble pas s'inquiéter de la situation, puisqu'un employé municipal, Patrick McLean, arrosait allégrement les fleurs qui ornent l'hôtel de ville, hier.

Aucun record de chaleur en vue

Sherbrooke (PYB)

Le beau temps et les températures élevées des derniers jours n'ont rien d'exceptionnel pour un début de juin. Hier, la station automatique d'Environnement Canada à l'Aéroport de Sherbrooke a enregistré une température maximale de 29,1 degrés Celsius. Il ne s'agit pas d'un record puisque le mercure a déjà atteint 30 degrés le 10 juin 1976.

Il faut toutefois noter que ces températures ont été enregistrées à l'Aéroport de Sherbrooke, où un bon vent refroidit les températures. En pleine ville de Sherbrooke, le mercure a sans doute

grimpé quelques lignes au-dessus de la barre des 30 degrés.

Les météorologues prévoient que cette période de beau temps se poursuivra aujourd'hui, mercredi. Demain toutefois, le ciel devrait s'ennuager en avant-midi et les averses de pluie sont à prévoir en après-midi et en soirée. Le scénario pourrait se poursuivre vendredi, mais avec une amélioration samedi.

Ce temps chaud n'a d'ailleurs rien d'exceptionnel pour un début de juin à Sherbrooke. Le 1er juin 1982, le thermomètre a indiqué 27,8 degrés, soit un record de basse température.

EMPLOIS ÉTUDIANTS

Voici les offres d'emploi du Centre des ressources humaines du Canada pour étudiants:

Conseillers/ères aux droits des usagers: Sherbrooke, 6,70 \$/heure, 30 heures/semaine, huit semaines. Repérer des dossiers à conserver et à détruire. Formation universitaire en service social, psycho-éducation ou psychologie.

Analyste patrimonial: Saint-Camille. Faire l'inventaire des matériaux de construction et conseiller dans les matériaux de construction pour garder l'esprit du patrimoine dans le village. Étudiant/e dans le domaine de l'architecture, connaître les matériaux de construction et bonne capacité à dessiner. Contactez un agent d'emploi à Asbestos au 879-7910 poste 23.

Graphiste: Waterloo, 6,70 \$/heure, 30 heures/semaine, huit semaines. Conception de documents promotionnels tels que dépliants et pochettes et conception de dessins d'ambiance pour bâtiments. Étudiant/e en graphisme-communication ou connexe et habiletés en informatique et connaissance des logiciels de dessin. Contactez un agent d'emploi à Granby au 514-372-9595.

Avis de recherche: étudiants/es possédant leur carte de moniteur de natation et de sauveteur option plage et/ou piscine.

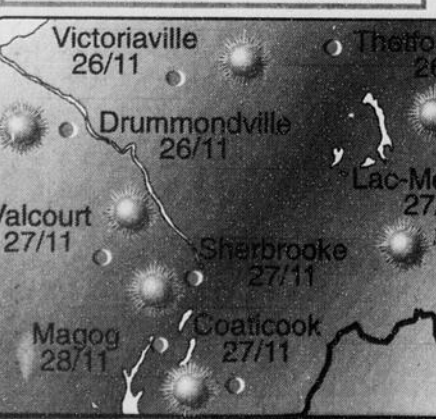
Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre des ressources humaines pour étudiants de Sherbrooke au 566-1044.

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

PIZZA + SPAGHETTI + BOISSON **5.99**
Guido's CARREFOUR DE L'ESTRIE
La Grande Place, Victoriaville

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	VENREDI	SAMEDI
27 PRÉC. 10	11 PRÉC. 20	25 PRÉC. 30	23 PRÉC. 60	22 PRÉC. 30



QUÉBEC				INDICE UV			
Chicoutimi	Var	24/8	Québec	Sol	27/10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	
Gaspé	Var	22/8	Rimouski	Sol	22/9	60 30 20 15	
Iles-de-la-Mad.	Nua	11/8	St-Georges	Sol	27/10		
La Grande	Var	16/2	Sept-Îles	Sol	19/7		
Lac-St-Jean	Var	25/9	Trois-Rivières	Sol	26/11		
Montréal	Sol	29/14	Val d'Or	Var	27/9		

CANADA				USA							
Charlottetown	Nua	19/9	Régina	Sol	25/12	Boston	Sol	33/22	New York	Sol	34/22
Edmonton	Var	20/13	St-John's	Var	14/5	Cape Cod	Sol	33/22	Old Orchard	Sol	28/17
Fredericton	Nua	24/9	Toronto	Sol	29/16	Burlington	Sol	30/17	Portland	Sol	28/17
Halifax	Sol	20/8	Victoria	Ave	18/9	Concord	Sol	31/14	Providence	Sol	33/19
Ottawa	Sol	30/14	Winnipeg	Sol	29/11	Detroit	Var	28/16	Washington	Sol	32/17

LE MONDE				DESTINATIONS SOLEIL							
Athènes	Sol	28/19	Mexico City	Nua	25/15	Atlantic City	Sol	29/16	Myrtle Beach	Sol	32/24
Beijing	Sol	30/16	Moscou	Var	24/16	Cape Cod	Sol	33/22	Old Orchard	Sol	28/17
Berlin	Sol	26/14	Paris	Ave	29/19	Daytona Beach	Var	28/24	Orlando	Var	31/22
Hong Kong	Nua	28/24	Port-au-Prince	Nua	28/24	Freeport	Ora	31/23	Plattsburg	Sol	30/17
Lisbonne	Sol	21/15	Rome	Sol	30/15	FT Lauderdale	Sol	31/24	Tampa	Var	31/23
Londres	Ave	25/15	Tokyo	Ave	26/20	Honolulu	Var	31/24	Virginia Beach	Sol	31/14
						Key West	Ora	31/23	West Palm B	Ora	31/23
						Miami	Var	28/17	Wildwood	Sol	29/16

HUMIDEX
27

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS
PLUS DE 100 000 LECTEURS
PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT
564-5450 La Tribune

EMPLOIS DU JOUR
point, tune up.
Cuisinier/ère
Offre: 2183219
Lieu: Windsor
Salaire: à négocier, 35 h/sem., permanent, plein temps. Équipe de jour ou de soir ou de nuit, fins de semaine incluses
Exigences: expérience dans les fruits de mer, déjeuners, pizza et steaks
Fonctions: préparer tous les repas.

Apprenti/e mécanicien/ne
Offre: 2187768
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 8 \$/heure et plus selon expérience, permanent, plein temps, 40 h/sem.
Exigences: carte de compétence 2e année obligatoire, personne sérieuse ponctuelle, aimer travail d'équipe, disponible immédiatement, deux ans expérience
Fonctions: mécanique automobile générale, graissage, changement d'huile, mise au

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA QUOTIDIENNE 611-9907

INDEX

Agriculture:	C-7
Arts et spectacles:	D-10
Bandes dessinées:	D-5
Branché sur le monde:	D-9
Chez nous:	B-1
Décès:	D-9
Économie:	B-4
Messier en liberté:	D-2
Opinions:	A-6
Petites annonces:	D-3
Sports:	C-1
Vivre:	B-8

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (Division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente: 3,51 \$
T.P.S.: 25 \$
T.V.Q.: 24 \$
Coût à l'abonné: 4,00 \$

ABONNEMENTS
Abonnement payé à l'avance: 3,51 \$
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total	Abonnement par la poste:
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$	
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$	
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$	
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$	

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique.
Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

En plus d'avoir un «service sur mesure» avec Métro-police

Fleurimont prévoit épargner 296 000 \$

Denis DUFRESNE

Fleurimont

La Ville de Fleurimont épargnera la jolie somme de 296 000 \$ sur cinq ans en étant desservi par Métro-police plutôt que par la Sûreté municipale de Sherbrooke et bénéficiera en prime d'un «service sur mesure», affirme le maire Francis Gagnon.

«Pour le propriétaire d'une maison évaluée à 80 000 \$, cela représente une différence de 48 \$ par compte de taxes. C'est donc faire peu de cas de la vérité que de dire, comme l'a fait la Ville de Sherbrooke, que l'entente entre Fleurimont et Métro-police coûtera plus cher à ses citoyens», a tranché M. Gagnon, en conférence de presse hier.

Chiffres à l'appui, il a expliqué que l'entente de cinq ans (1998-2002) avec Métro-police représentera un déboursé global de 6,9 millions \$, contre 7,2 millions \$ avec Sherbrooke.

Il a aussi soutenu que les informations voulant que l'entente de Métro-police coûterait 60 900 \$ de plus qu'avec Sherbrooke étaient fausses puisqu'elles tenaient compte des coûts de construction d'un nouveau quartier général, alors qu'aucune décision n'est prise quant à un tel projet.

«Diverses hypothèses sont à l'étude: la construction d'un édifice neuf, la location, ou la rénovation d'un édifice existant», a-t-il dit.

Autonomie municipale

M. Gagnon en a d'ailleurs profité pour décocher quelques flèches à l'endroit de la Ville de Sherbrooke, se disant «pas très heureux d'entendre des élus d'une autre ville commenter nos décisions».

«Je crois à l'autonomie des villes et je m'en remets au jugement de la population», a-t-il indiqué, à la suite des propos du maire Jean Perrault, qui a notamment déclaré que la décision de Fleurimont était politique.

«Nous n'avons pas la volonté de faire bande à part, Fleurimont est un partenaire dans plusieurs domaines comme la régie des eaux, la Société de développement économique, les pompiers et le transport en commun», a fait valoir le maire Gagnon.

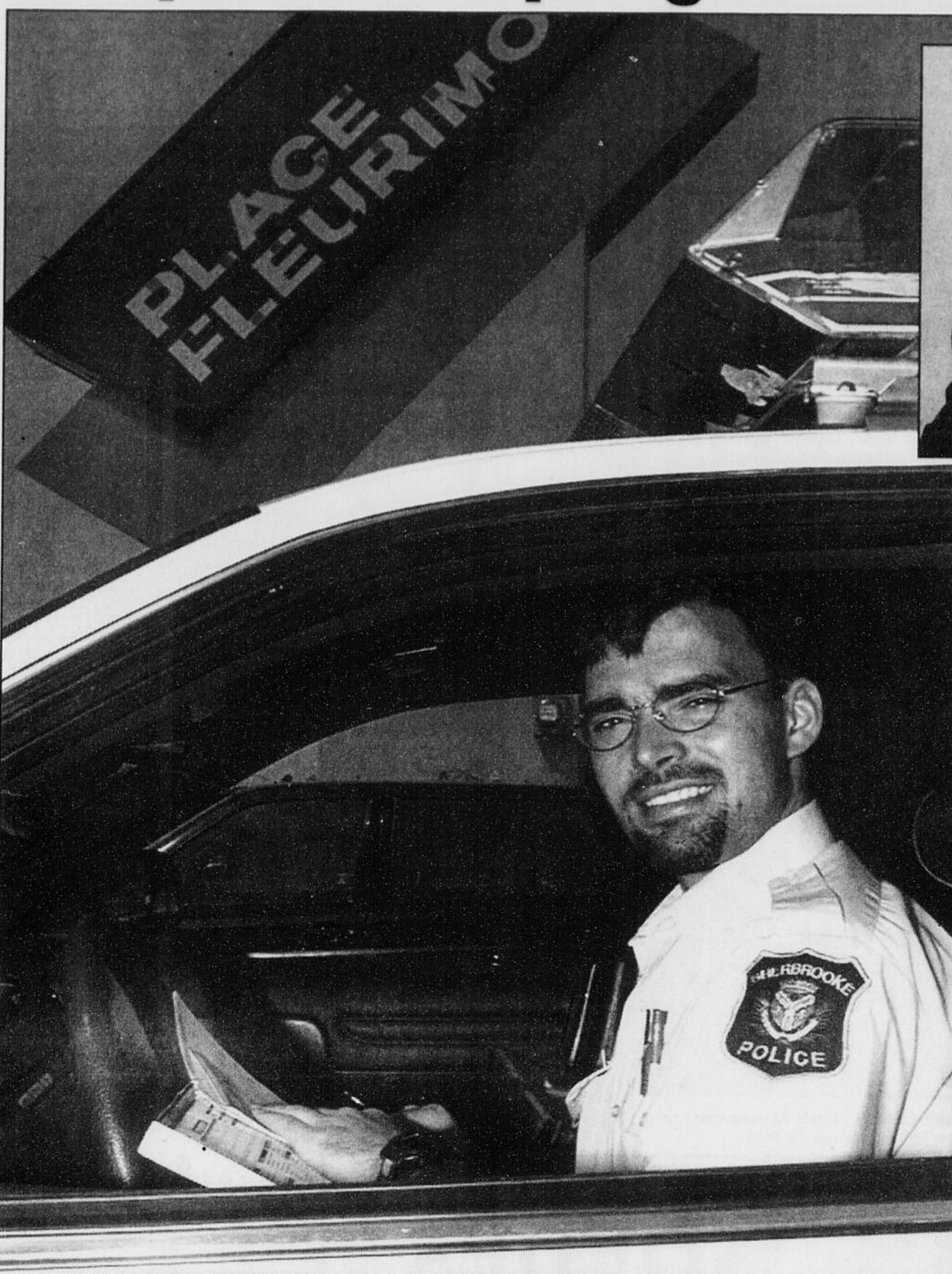
«Mais le service de Métro-police est amplement suffisant pour notre population. Il faut rappeler qu'ils ont une approche communautaire sur mesure pour Fleurimont et un taux de résolution des crimes de 48 pour cent», a-t-il ajouté.

Francis Gagnon a également soutenu que les effectifs policiers de Métro-police sur le territoire de Fleurimont seront comparables avec ce qu'offrirait Sherbrooke. Métro-police doit d'ailleurs embaucher 13 nouveaux policiers, ce qui portera ses effectifs totaux à 28 pour couvrir Ascot, Fleurimont et Lennoxville, une population d'environ 28 000 personnes.

La SQ au besoin

Pour sa part, le directeur de Métro-police, Germain Gauthier, a nié que son service aura systématiquement recours à la Sûreté du Québec pour les enquêtes criminelles.

«Quand on parle de vols avec violence, ou de vol dans des dépanneurs, par exemple, on s'est toujours occupé de cela. Mais pour les crimes majeurs (enlèvements, meurtres, etc.), c'est la



Gagnon dit oui aux pompiers de Sherbrooke

Fleurimont (DD)

Bien qu'elle juge que le service de Métro-police correspond mieux à ses besoins que celui de la Sûreté municipale de Sherbrooke, la Ville de Fleurimont vient de renouveler son entente avec la ville-centre pour le service de protection contre les incendies.

«Le service des incendies de Sherbrooke est indéniablement le meilleur de la région», a indiqué hier le maire Francis Gagnon, au sujet de l'entente de deux ans - qui ira du 1er janvier 1998 au 31 janvier 2000 - qui stipule que Fleurimont versera 975 000 \$ à Sherbrooke.

«L'entente prévoit le même type de service que celui offert sur le territoire de Sherbrooke: la prévention et l'éducation, la protection et l'intervention, ainsi que la gestion et l'administration opérationnelle», a expliqué M. Gagnon en conférence de presse.

Il a précisé que Fleurimont déboursera 451 055 \$ en 1998, soit 1,8 pour cent de plus qu'en 1997, ce qui équivaut à l'indice des prix à la consommation, tandis qu'elle versera 492 281 \$ en 1999, soit 9 pour cent de plus qu'en 1998. Enfin, un somme de 41 023 \$ sera payée pour le mois de janvier 2000.

Ni le constable Alexandre Provencher ni aucun de ses collègues ne patrouillera les rues de Fleurimont à partir de janvier prochain. Selon le maire Francis Gagnon, en mortaise, l'entente de cinq ans (1998-2002) conclue avec Métro-police représentera un déboursé global de 6,9 millions \$, contre 7,2 millions \$ avec Sherbrooke.

Sûreté du Québec qui va s'en occuper et ils ne nous chargeront pas de frais», dit M. Gauthier, qui a d'ailleurs oeuvré durant 25 ans à la SQ.

Le maire Gagnon signale à ce propos que même la police de Sherbrooke fait appel à la SQ, comme ce fut le cas lundi à la suite de l'explosion d'une bombe chez GTL Électrique, à Bromptonville.

Le directeur Gauthier reconnaît par ailleurs avoir demandé à la sûreté municipale de Sherbrooke d'utiliser les cellules du quartier général de la rue Marquette, mais dit toujours attendre une réponse.

Il a aussi demandé que Métro-police puisse utiliser les ondes «DATA» pour les ordinateurs des voitures de patrouille.

«Ils ont des effectifs pour surveiller les déteus, j'ai proposé qu'on partage les coûts plutôt que de payer 195 \$ par jour à la prison commune de la rue Talbot», explique-t-il.

«C'est bien entendu qu'on va se construire des cellules (dans le futur quartier général de Métro-police), mais d'ici là on aura peut-être besoin de Sherbrooke», mentionne M. Gauthier.

Perrault ne sera pas le prochain préfet de Sherbrooke s'il n'en tient qu'à Nault

Michel MORIN

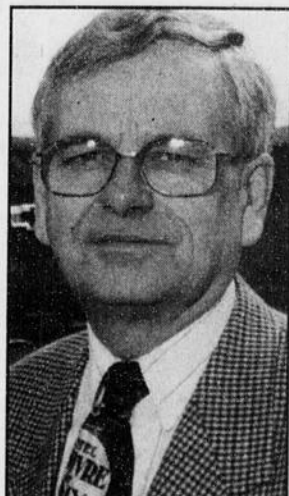
Sherbrooke

S'il n'en tient qu'à Clément Nault, le maire de Sherbrooke ne succédera pas à Richard Gingras à titre de préfet de la MRC de Sherbrooke. Ce poste, comme le veut la règle non écrite, devra plutôt être attribué à un maire de la banlieue sherbrookoise.

«Dans la situation actuelle, oui, je crois qu'il est préférable qu'un maire de banlieue continue d'être préfet, de faire savoir le maire de Bromptonville. Pour une question d'équilibre.»

Clément Nault, dont la ville a récemment joint les rangs de la MRC de Sherbrooke, en compagnie du Canton de Brompton, estime du même souffle qu'il est capable de vivre avec quiconque assumera le poste de préfet cet automne. Ce poste deviendra vacant quand le maire de Saint-Elie-d'Orford, Richard Gingras, aura présidé sa dernière assemblée à titre de maire de cette municipalité. Dès lors, il aura également abandonné son poste de préfet de la MRC de Sherbrooke.

«Je n'y ai pas pensé. Et pour l'instant, ce n'est pas un poste pour lequel j'ai l'intention de courir, de faire savoir Clément Nault. Mais si c'est la volonté de mon conseil, je ne refuserai pas de soumettre ma candidature.»



Clément Nault

Contrepoids

Sans le dire ouvertement, Clément Nault fera sûrement valoir l'importance pour les municipalités de banlieue de faire contrepoids à la ville-centre qu'est Sherbrooke.

Il y a quelques mois, Jean Perrault avait soumis sa candidature afin de devenir représentant de l'Estrie au sein du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec. Il a échoué. Et encore plus récemment, Fleurimont faisait un pied-de-nez à l'offre de la Ville de Sherbrooke pour son service de protection publique.

Dans cette foulée, Clément Nault n'entend pas faire marche arrière, lui qui profite d'une entente à long terme avec Sherbrooke pour le service de protection publique. «Nous sommes satisfaits de l'entente que nous avons avec Sherbrooke. Mais il y a des petites choses dans notre contrat que nous voulons revoir à des dates prochaines semaines.»

Le maire de Bromptonville anticipe également la multi-

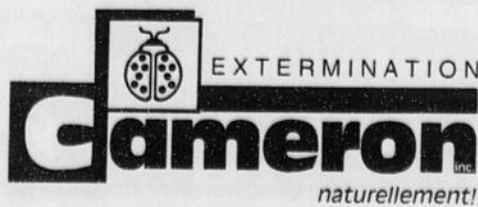
plication d'ententes de services entre les municipalités et ce, afin de correspondre au souhait exprimé par Québec. Ce souhait s'articule autour d'une certaine épuration des structures municipales.



MOUCHE
Un été sans mouche est-ce possible?

Problème de mouches en 1996 Solution en 1997

Réservez votre place immédiatement!



TRAVAIL GARANTI **569-2847**
3920, boul. Industriel, Sherbrooke

Dr Michel Côté



Gynécologue désire aviser sa clientèle

qu'à compter du 16 juin son bureau sera situé au 1335, rue King Ouest, bureau 220 Sherbrooke, J1J 2B8 (En haut de l'édifice Pharmaprix)

566-5774

32782

La Tribune

BING Soleil

4 000 \$ à gagner!

8 MARATHONS DE 500\$ EN BONS D'ACHATS DU CARREFOUR DE L'ESTRIE

4e MARATHON-CARTE COMPLÈTE
UTILISEZ LA CARTE JAUNE DISTRIBUÉE DANS LE TÉLÉ-PLUS DU 7 JUIN 1997

Les numéros du bingo d'aujourd'hui:

		N 43	I 25	N 34
N 44	O 68	O 67	I 26	O 62
B 3	N 36			

Veillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de désigner les gagnants. Aucun numéro ne sera communiqué par téléphone. Seules les cartes complètes seront acceptées. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

Abonnez-vous au 564-5466 Zone interurbaine 1 800 567-6955

Centre de tri

Les municipalités imposeront la taxe de 3 \$

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

À l'exception de Rock Forest, qui doit prendre une décision la semaine prochaine, les villes de la MRC de Sherbrooke ont résolu d'imposer une taxe d'immobilisations de trois dollars par foyer, sur 15 ans, pour financer le centre régional de tri, construit au coût de quatre millions \$.

«La plupart des Villes ont adopté leur résolution pour cette taxe de trois dollars par porte pour payer les 2,4 millions \$ qui nous manquent», explique le préfet de la MRC, Richard Gingras.

Ce dernier mentionne que la chute du prix des matières recyclables et le non-versement de la subvention de 1,7 million \$ de Collecte sélective Québec en raison d'un manque de fonds chez cet organisme - ont obligé les élus à opter pour cette solution.

«Les matières valaient 200 et même 300 \$ la tonne, là c'est autour de 80 \$, on n'a pas le choix! Mais si on fait des profits et que la subvention rentre, on va pouvoir accélérer le paiement des immobilisations et à ce moment-là réduire la taxe», précise M. Gingras.



Richard Gingras

8000.

«C'est sûr qu'on n'a pas eu notre mot à dire, mais d'une façon ou d'une autre il faudra bien le payer ce centre de tri», estime le préfet Gingras.

Pour les maires de la MRC, il s'agit donc de faire contre mauvaise fortune bon cœur en se disant que ces coûteuses installations seront un jour rentables et que le prix et le volume des matières recyclables iront en augmentant.

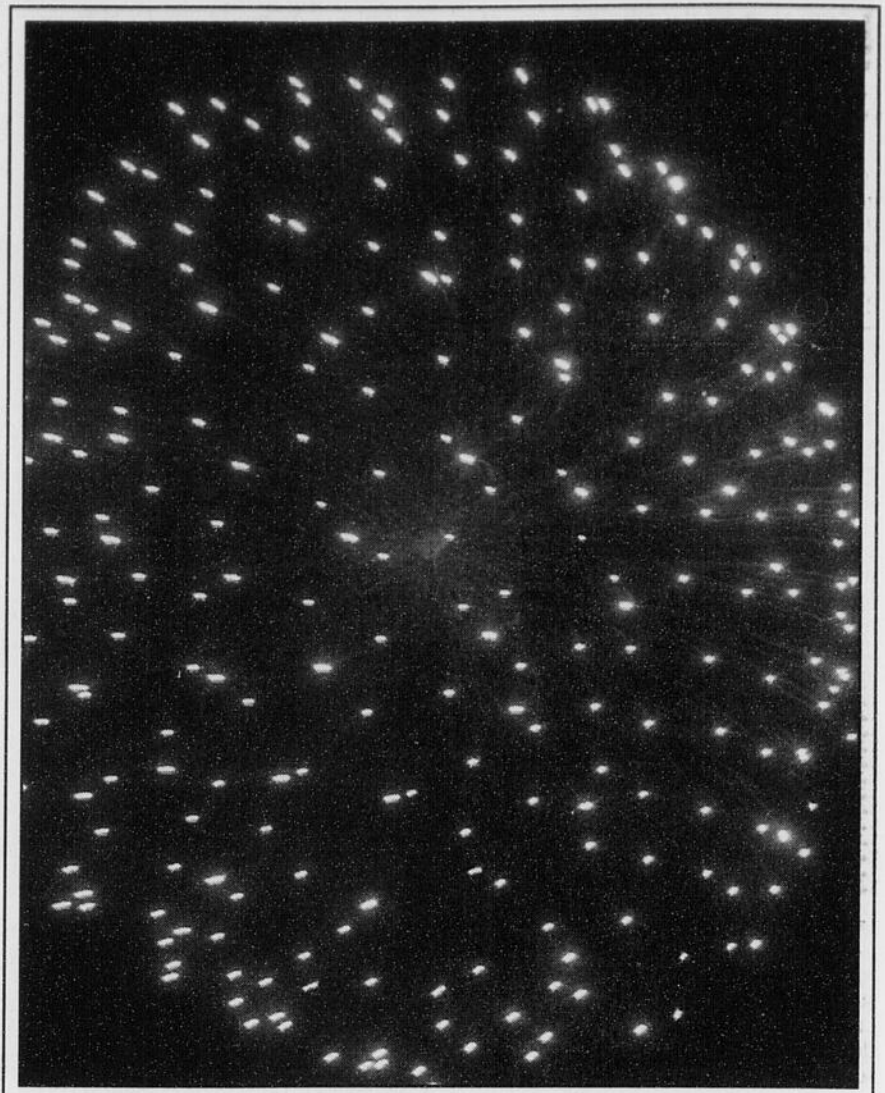
Et la promotion?

Invité à dire si la MRC prévoit lancer une campagne pour promouvoir la collecte sélective auprès des citoyens, alors que celle-ci est en chute libre à Sherbrooke, M. Gingras répond que la firme Laidlaw doit présenter sous peu un programme pour les écoles.

Rien n'est cependant prévu pour la population en général, dit-il.

Quant aux problèmes avec Recyclage-Orford, responsable de la gestion du centre de tri, M. Gingras indique qu'une rencontre doit avoir lieu sous

peu avec l'avocat de la compagnie au sujet notamment de l'entretien des équipements et de l'arrêt des opéra-



Imacom-Daguerra, Martin Blache

Vers 21h45 hier soir, la direction de la Fête du lac des Nations procédait à un test en lançant une pièce pyrotechnique de 305 millimètres.

Le quartier Ouest retrouve la quiétude grâce au contrôle du trafic lourd

Steve BERGERON

Sherbrooke

Depuis la mise en place de mesures pour détourner le trafic lourd de la rue Galt Ouest et du quartier Ouest, les résidents de ce secteur retrouvent peu à peu la quiétude. En fait, il semble ne manquer qu'une seule chose pour enfin retrouver la paix souhaitée depuis des lunes.

«La Ville doit installer des panneaux sur l'autoroute 410 pour prévenir les camionneurs qu'entre 22 h et 7 h, ils doivent emprunter la rue King Ouest et le pont Jacques-Cartier pour se rendre dans le parc industriels», explique Denis Lagueux, président de l'Association des propriétaires et locataires du secteur Ouest.

Yves Lemire, ingénieur à la Ville de Sherbrooke, indique que les fameux panneaux sont présentement dans les ateliers de Signalisation Estrie, en pleine fabrication.



Les mesures de contrôle du camionnage portent fruit dans le quartier Ouest.

«Nous devrions les recevoir la semaine prochaine. Ils devraient être installés aussitôt le lendemain. L'entente avec le ministère des Transports est déjà conclue, la localisation des panneaux est déjà choisie et nous avons déjà toutes les informations concernant l'excavation.»

Rappelons que tous les véhicules lourds n'ont plus du tout accès à la rue Galt Ouest. Entre 7 h et 22 h, ils doivent passer par le boulevard de l'Université. La seule exception à la règle, c'est lorsque le camionneur a une livraison à faire sur la rue Galt Ouest même.

Jeudi dernier, rapporte Denis Lagueux, le quartier Ouest a connu sa journée la plus paisible depuis au moins trois ans: des policiers à moto s'étaient postés dans le secteur et n'hésitaient pas à intercepter tous les poids lourds qui circulaient dans le secteur. Chaque camionneur pris en faute recevait un joli billet de 300 \$.

Une véritable bombe au-dessus du Lac des Nations

Claude PLANTE

Sherbrooke

Il n'aura fallu qu'un «boum!» pour que la direction de la Fête du lac des Nations s'assure encore plus fermement, hier soir, de présenter lors de la 16e édition, du 9 au 13 juillet prochain, l'une des compétitions de feux d'artifice des plus relevées.

Vers 21h45, pendant que des centaines de Sherbrookoises profitaient d'une des belles soirées de l'été, un artificier procédait au lancement d'une pièce pyrotechnique de 305 millimètres (12 pouces), soit une bombe parmi les plus puissantes sur le marché.

Le test concluant permettra aux participants de la compétition de feux d'artifice de cette année d'utiliser ce genre de bombe. Une seule pièce a été lancée, un feu de couleur verte assez impressionnant, il faut dire.

«Avec ça, nous serons près des feux présentés à Montréal, affirme Deny Grimard, directeur général de la Fête. Je pense que nous présenterons cette année les plus beaux feux depuis nos débuts. Nous en avons fait sauter qu'une seule bombe, car ça

coûte entre 1000 et 1500 \$ l'unité.»

«Nous avons procédé à ce test pour être certain que nous pouvions présenter ce genre de pièce. Notre site de lancement peut facilement en recevoir. À partir de demain (aujourd'hui), les participants recevront l'autorisation d'utiliser ces pièces dans leurs présentations chez nous. Ça veut dire des feux de plus grandes envergures.»

On a entre autre vérifié si le rayon de 1000 pieds qu'exigent ces bombes format géant était respecté, ajoute M. Grimard. Bien sûr, l'organisation de la Fête du lac des Nations voulait profiter de l'occasion pour faire un peu de promotion en vue de l'événement à venir.

Une nouvelle rampe

Autre facteur qui incite la direction de la Fête à espérer des feux de haut calibre cette année, on installera une nouvelle rampe de lancement, une troisième, à 400 pieds de la rive au beau milieu du lac des Nations.

Celle-ci pourra accueillir les artificiers lors de l'installation des bombes. On lancera alors les pièces pyrotechniques de trois endroits différents, ajoute Deny Grimard.

POUR VOUS MESDAMES

SOLDÉS D'ÉTÉ

Jusqu'à

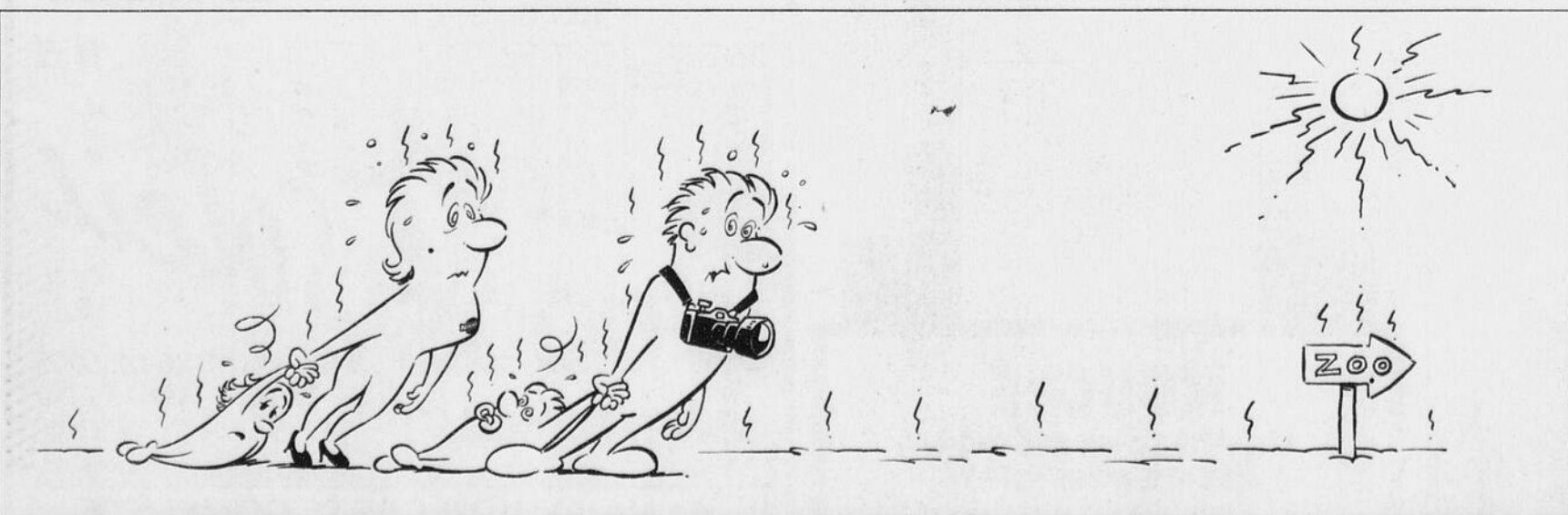
50%

de rabais

◆ TERRESTRIA ◆

182, rue Wellington Nord
Sherbrooke
823-1737

32535

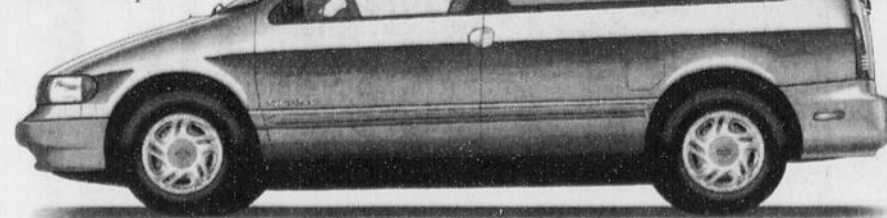


Des fois l'été, on est mieux en dedans.

Acompte	Mensualité
0\$	419\$
995\$	389\$
2295\$	349\$

Quest XE 1997

349\$ par mois



Location de 36 mois. Boîte automatique, climatiseur, antivol, télécommande verrouillage/déverrouillage des portes, sièges 7 passagers, transport et préparation inclus.

NISSAN MAGOG
427, boul. Bourque
Omerville
843-8145



SHERBROOKE NISSAN
4280, boul. Bourque
Rock Forest
823-8008

www.nissancanada.com

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. *Location de 36 mois, basée sur un taux d'intérêt de 6,8%, pour une Quest XE 1997 avec boîte automatique et ensemble commandes électriques et agrément. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Acompte de 2295\$ ou échange équivalent, premier versement et dépôt de garantie de 400\$ requis à la livraison. Limite de 60 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Sur approbation de crédit par NCFI. Pour toute information, composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h).

31275

Dépassement budgétaire: Marie Malavoy appuie la décision du Centre culturel

Sherbrooke (MM)

Les travaux qui restent à effectuer au centre culturel de l'Université de Sherbrooke doivent respecter le cadre budgétaire déterminé.

C'est ce que la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, a fait savoir hier, par l'intermédiaire de son attaché politique, Laurent-Paul Maheux.

Selon la députée de Sherbrooke, un tel dépassement de coûts, on parle d'un différentiel de 1,4 million \$ entre les estimés et la plus basse soumission reçue, ne cadre absolument pas avec l'objectif fixé par l'Université de Sherbrooke.

Ainsi, que les plans soient revus afin de respecter le cadre budgétaire s'inscrit dans la logique des choses, fait savoir Marie Malavoy.

Elle endosse également la décision des autorités de centre culturel de l'Université de Sherbrooke de réaliser en deux temps le reste des travaux. Premièrement, la réfection du balcon et, deuxièmement, l'aménagement des foyers latéraux.

Les Deauvillois forcent la tenue d'un référendum

□ Quelque 350 citoyens signent le registre à l'Hôtel de ville pour se faire entendre sur le projet d'embellissement de la rue principale

Claude PLANTE

Deauville

Les élus de la municipalité de Deauville devront tenir en référendum s'ils veulent aller de l'avant avec le contesté projet d'embellissement de la rue principale.

Hier, pas moins de 350 Deauvillois se sont déplacés pour aller signer le registre demandant que l'administration du maire Georges Émond tienne un référendum sur ce projet de 572 000 \$ qui vise à réaménager le boulevard Bourque à cette hauteur.



Le maire Georges Émond

Le blitz de sensibilisation des opposants à ce projet, quelques citoyens qui craignent de voir augmenter le compte de taxes de Deauville si ces travaux sont mis en branle, a vraisemblablement porté fruit. Ils n'avaient besoin que de 196 signatures.

«Ce n'est pas une victoire, s'est écrié l'un des opposants, Alain Maillé. C'est seulement que les citoyens ont dit au conseil de Deauville qu'ils veulent se mêler de leurs affaires.»

«Ils viennent de dire qu'ils veulent être informés avant que des dépenses aussi importantes soient effectuées. Nos efforts ont donné des résultats. Nous disons que nous ne sommes pas contre ce projet. Nous sommes contre les dépenses de cette taille à ce moment-ci. Il y a bien d'autres choses à réparer sur le territoire de la municipalité avant de payer pour ça.»

Prendre les devants

Pour Georges Émond, le résultat d'hier prouve que la population se préoccupe des affaires municipales. «Je vois cela comme un exercice démocratique sain, dit-il. C'est certain que les gens n'ont pas eu toute l'information sur le projet. Nous allons leur fournir. Reste au conseil à prendre la décision au sujet du référendum.»

Des prix pour deux sites Internet créés par des profs de la CSCS

Sherbrooke (GF)

Deux réalisations d'employés de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) se partagent le premier rang d'un concours national visant à souligner les meilleurs projets faisant appel aux infomoutes et aux nouvelles technologies de l'information.

En effet, dans le cadre du concours Projet en tête, Bell et la Société GRICS ont retenu deux projets sherbrookoïses dans la catégorie «Meilleur projet d'entreprise».

Les gagnantes sont Danielle Gilbert, Claire Fafard et Robert Blanchard pour leur site «La littérature québécoise» sur Internet ainsi que Ghislaine Bourque pour son site «Carrefour atomique». Chaque responsable de projet recevra une bourse de 1000 \$.

Le site «La littérature québécoise» développé par cette équipe de formateurs du Centre Saint-Michel, de Sherbrooke, vise à mieux faire les auteurs québécois et leurs oeuvres.

Pour sa part, le site «Carrefour atomique» mis au point par une formatrice du Goéland, de Sherbrooke, veut permettre aux usagers de mieux s'informer sur les différents éléments atomiques.

Ces deux sites ont reçu la mention «Remarquable» dans l'Infoduc 1997, le répertoire internet de l'éducation. Pour les internautes, il est possible de vérifier la justesse de cette mention en visitant les sites <http://cyberscol.qc.ca/mondes/mendeleiev/carrefour/> et <http://cyberscol.qc.ca/classes/ea/>.

Travaux sur la 112

Le ministère des Transports informe la population que des travaux ont débuté sur la route 112, dans le secteur de Saint-Étienne-de-Bolton, Stukeley Sud et Eastman, et s'échelonnent jusqu'au 15 juillet. Les travaux de recyclage à froid du pavage et de pose de glissières de sécurité se dérouleront du lundi au vendredi de 6h à 18h sur une distance de 5,8km. Un ralentissement de la circulation est à prévoir, car il y aura fermeture d'une des deux voies. Les travaux seront interrompus du 8 au 12 juillet.

Si la municipalité a déjà adopté un règlement d'emprunt de l'ordre de 572 000 \$, c'est «qu'on a voulu prendre les devants, ajoute le maire. Ce n'est pas une décision, ce sont de simples démarches au cas où nous aurions une réponse favorable des gouvernements pour les subventions. Il faut faire au départ un règlement d'emprunt qui va au maximum du coût du projet. Après, selon les subventions qu'on aura, on pourra s'ajuster.»

«J'espère seulement que les contestations ne nuiront pas à nos démarches auprès des différents ministères», complète-t-il.

Présentement, Deauville attend une réponse des gouvernements au sujet d'une subvention admissible au programme fédéral-provincial d'infrastructures. En tout, on espère des subventions totalisant les 400 000 \$.

Pour avoir été présent toute la journée à l'hôtel de ville pour accueillir les signataires, Armand Comeau, directeur général de Deauville, peut soutenir que ce ne sont pas tous les citoyens qui se disaient contre ce projet.

«Ce résultat veut seulement dire que la municipalité doit aller en référendum si elle veut effectuer ces travaux, affir-

me-t-il. C'est la même démarche que si la municipalité voulait faire une dépense de 50 000 \$.»

«Si le conseil ne veut pas aller en référendum, il peut mettre ce projet de côté. C'est aux élus de décider.»

«Si le conseil ne veut pas aller en référendum,

Pour tous vos projets de rénovation ou de construction

PROFITEZ DE CETTE OFFRE IRRÉSISTIBLE...



Illustrations non conformes

COMPRENANT:

- 1 toilette
- 1 lavabo colonne en porcelaine ou encastré
- 1 douche encastrée 30 po x 32 po

PORTE ET ROBINET À PRESSION BALANCÉE INCLUS

58\$ /mois

Taxes incluses sur 12 mois

LES SALLES DE BAINS

FALRO

OVILA **pomerleau** & FILS L.TÉE

1, RUE PRINCIPALE OUEST,

MAGOG

Tél.: (819) 843-3344

Télec.: 847-0674

33002

Peu d'intérêt! Intéressant.

3,9%



Grand Am 4 portes 1997

- * Climatiseur * Régulateur de vitesse * Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée * Aileron arrière * Moteur 16 soupapes de 2,4 litres et 150 HP * Volant inclinable * Freins antiblocage aux 4 roues * Traction asservie * 2 sacs gonflables * Glaces à commande électrique



LA PASSION DE CONDUIRE



L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

Offre réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules GM neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Taux de financement de 3,9% applicable sur des termes allant jusqu'à 48 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Versement initial ou échange équivalent exigé à la livraison. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Rabais aux diplômés taxables et accordé selon les critères établis par le fabricant. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

80059

EDITORIAL

Un pas en arrière pour en faire deux en avant?



Jacques PRONOVOST

L'adhésion de la ville de Fleurimont à la Régie intermunicipale de police Ascot-Lennoxville-Fleurimont n'a pas fini de faire couler de l'encre. Elle comporte trop de conséquences directes sur les deux villes, d'impact sur la réorganisation des services dans la grande région sherbrookoise et de symbolisme dans ce dossier.

Posons d'abord les constatations suivantes: 1) la ville de Fleurimont a parfaitement le

droit, et le devoir, de chercher à obtenir le meilleur service de police au meilleur coût possible; 2) il est légitime qu'elle repense la quantité et la qualité des services qu'elle achète en fonction de ses propres besoins; 3) elle est dans son plein droit de tenter d'obtenir une participation directe dans l'orientation du service de police et à sa gestion économique; 4) la qualité des services offerts par Métro-Police en regard à ses capacités réelles et à ses effectifs n'est nullement visée.

Voilà des arguments que nous ne pouvons contester au maire Francis Gagnon. Celui-ci répondait de plus, hier, que la Ville de Fleurimont fera une bonne affaire en se joignant à Métro-Police au strict plan économique. L'entente coûtera plus cher la première année (17,668 \$). Mais par la suite, calculent les fonctionnaires de Fleurimont, elle fera des économies: 52,027 \$ en 1999, 69 252 \$ en 2000, 87 214 \$ en 2001 et 105 938 \$ en 2002, pour une économie totale prévue de 296 763 \$ en cinq ans.

Ce sont des prévisions basées sur une différence impor-

tante dans le calcul de la contribution de la ville en regard aux deux propositions qui lui étaient faites. Le point névralgique se situe au plan de l'importance de la richesse foncière uniformisée dans le calcul des augmentations à venir dans les prochaines années. Tout n'est cependant pas clair; notamment au chapitre de la construction ou de la location éventuelle de locaux pour le quartier général et de la redistribution des coûts dans l'enveloppe globale.

Admettons que tout cela se réalise selon ces prévisions. Ce qui est bien hypothétique avec les obligations que fait le gouvernement aux services policiers municipaux. Alors Fleurimont aurait totalement raison au plan financier. Quant aux services qu'elle recevra, elle s'en tiendra au minimum requis. Cela répond ainsi à la philosophie des maires des banlieues de se doter d'un niveau de services et d'un type de services qui conviennent à leurs municipalités. Donc de répondre aux besoins sans plus.

Là où le bât blesse, c'est dans la logique régionale. Et on entre dans le domaine de la politique. Pourquoi pas aussi d'une certaine responsabilité sociale? Quand on pose la question au maire de Fleurimont à savoir si une force policière regroupant tous les corps policiers de la grande région sherbrookoise serait chose possible, il répond oui. Quand on lui demande si cela serait souhaitable, il est tout aussi positif. Le hic dans l'histoire: le pouvoir de gestion.

Ici, comme dans la saga de la SDÉRS, c'est une question de pouvoir politique, quoiqu'on en dise. L'économique et le politique y étant étroitement reliés.

Or, il est difficile de départager où sont les torts et qui a raison. Il est évident cependant que Sherbrooke, malgré le

fait qu'elle consomme la majorité des services de police, ne peut rester sourde aux appels de décentralisation des pouvoirs de la part des autres municipalités, si elle veut un jour que celles-ci se rapprochent d'une grande gestion commune des équipements et des services. Comme cela est le cas à la CMTS, à la Régie des Eaux, à la SDÉRS. L'île de Montréal n'est-elle pas desservie par les policiers d'une communauté urbaine?

Les deux théories ne peuvent s'affronter indéfiniment. Doit-on privilégier une grosse structure régionale ou se tourner vers de plus petites entités. La première est-elle nécessairement plus froide et distante des citoyens que la deuxième? Il faut que les leaders régionaux statuent un jour pour éviter les zig-zag des décisions politiques coûteuses. On ne peut avoir le meilleur des deux mondes en même temps.

Encore hier, le maire de Fleurimont s'engageait à joindre toute initiative de corps de police régional sur la base d'une régie intermunicipale (ce à quoi se refuserait Sherbrooke). Il se dit même convaincu qu'ainsi les autres municipalités y adhéreraient aussi. Cela s'appelle relancer la balle dans le camp de l'autre. Selon le maire Gagnon, la constitution de la Régie Ascot-Lennoxville-Fleurimont est même un pas dans cette direction.

Faut-il donc le voir comme un pas en arrière pour en faire deux en avant? Peut-être, mais c'est là prendre un chemin tortueux et hasardeux pour y parvenir. Il revient à Sherbrooke d'écouter plus attentivement les doléances de ses partenaires, et à ceux-ci de ne pas élever exagérément la barre de leurs exigences pour justifier leur refus.

LETTRE OUVERTE

Congédié pour un bonbon

«Oui, il admet avoir pris un bonbon dans la bonbonnière, mais un seul et rien d'autre!»

C'est en tant que conjointe de Mario Métivier, préposé à l'entretien ménager congédié pour avoir «volé» un bonbon, que je décide de vous écrire afin de mettre les pendules à l'heure.

Il m'est impossible de vous cacher ma frustration dans cette histoire. Mario est une personne qui doit continuellement se défendre pour retrouver sa dignité et sa réputation après avoir été congédié injustement par son employeur. C'est que, dans toute cette aventure, personne ne croit que le congédiement n'est dû qu'à une simple histoire de bonbon. Les faits sont là et ça même si l'Université de Sherbrooke et l'ex-employeur essaient de se décharger de tout blâme.

C'est dans un des bureaux du pavillon multi-fonctionnel que toute l'histoire s'est déroulée. C'est suite aux plaintes d'une secrétaire, qui était fatiguée de constater en arrivant à son bureau le matin qu'il y ait des objets déplacés et qu'il manquait des bonbons dans son petit plat bien à la vue sur le coin du bureau, que la sécurité a décidé d'y faire installer une caméra afin de prendre le ou les coupables!

Ce n'était pas un gardien de sécurité caché dans le placard, un préposé à l'entretien ou la caméra de Marcel Béliveau, mais bien une caméra de surveillance cachée qui a été témoin de ce geste que tout le monde semble qualifier de vol. Le lendemain, la dame compte ses bonbons et s'aperçoit qu'il lui en manque un; horreur, il faut aviser la sécurité. Mais oui, on y voit Mario entrer dans le bureau, se diriger vers le petit plat, revenir vers l'intercepteur, ouvrir la lumière, retourner prendre un bonbon et quitter le bureau... Tout ça justifie-t-il le congédiement d'un employé exemplaire?

J'ai dit «exemplaire» parce que Mario est un employé qui ferait l'envie de bien des employeurs. Qui peut se vanter de rentrer travailler une heure avant son quart de travail, à tous les soirs, afin de bien diriger ses gars. Mario avait sous sa responsabilité dix employés. Qui peut se vanter d'avoir pris trois ou quatre jours de maladie en deux ans et 10 mois de service pour un employeur et qui peut se vanter de faire une quantité incroyable d'heures supplémentaires.

Eh bien! Voici le genre d'employé sans tache à son dossier, qui n'a jamais subi de mesure disciplinaire, qui se cache derrière le récit que je qualifie des plus

fous au monde. Non, cette aventure ne cache rien d'autre. Je dirais même plus qu'elle nous aide à comprendre bien des choses. C'est toujours les plus forts qui gagnent. On a beau disposer de caméra de surveillance à l'insu des gens, les congédier injustement, les accuser de vol, vouloir ternir leur réputation, briser leur image, leur vie de couple, leurs rêves, leurs projets d'avenir, rien ne pourra arrêter les plus grands, les plus forts.

Ce qui me semble le plus paradoxal dans cette histoire, c'est qu'on peut excuser à un maire de prendre de l'argent sur la carte de crédit d'une corporation à des fins personnelles, mais qu'on ne peut excuser à un simple concierge de prendre un seul bonbon dans une bonbonnière.

Quelle sorte de compagnie est celle qui employait mon mari? Qui sont ces soi-disant professionnels qui refusent de donner toute explication? Qui se cache derrière les plaintes d'une secrétaire affamée de bonbons pour justifier un congédiement aussi absurde? Enfin, qui a le droit, du jour au lendemain, de qualifier de vol le fait de prendre un bonbon dans une bonbonnière, geste qui se fait par des milliers de gens.

S. Caron
Sherbrooke

LA CHAISE MUSICALE MINISTÉRIELLE



POINT DE VUE

Fini les analyses, le temps est à l'action



Jean Charest



Denis Paradis



J.-G. Chrétien

Tout le monde a eu le temps de faire sa propre analyse des résultats du vote du 2 juin. Chacun en a tiré ses conclusions et doit maintenant apprendre à vivre avec les conséquences. À partir de maintenant, le temps n'est plus aux analyses, mais à l'action.

Les nouveaux élus doivent dès aujourd'hui prendre leur rôle très au sérieux et veiller sur leurs électeurs. Ce n'est plus le temps des promesses, c'est le temps de les tenir. Bien sûr, certaines d'entre elles prendront du temps pour se réaliser, mais ce n'est pas une excuse pour rester inactif.

Chacun des nouveaux élus doit comprendre - et le plus tôt sera le mieux - qu'il est là parce que les électeurs l'ont bien voulu et que c'est pour eux qu'il travaille avant tout. Heureusement, plusieurs en sont conscients, mais cela ne veut pas dire que tous comprennent l'importance de leur rôle de représentant et de défenseur des intérêts des simples ci-

toyens.

Ceux-ci sont en droit de s'attendre à ce que leur député soit là pour eux. Ils doivent pouvoir compter sur leur représentant pour répondre à leurs demandes dans la mesure du possible évidemment et ce dernier doit laisser transparaître un peu d'altruisme et de compassion pour ses concitoyens.

Bien sûr, les députés ne sont pas des magiciens et personne ne leur demande de faire l'impossible, mais il n'est pas normal qu'on ne reçoive jamais de retour d'appel d'un de ses collaborateurs, ni même une lettre expliquant pourquoi on ne peut répondre à une requête.

C'est cela être un représentant responsable. La campagne électorale a souvent fait ressortir que les discours des politiciens étaient loin des préoccupations de la population. Pour avoir un discours qui correspond aux attentes des citoyens, ne faut-il pas être à leur écoute? Ne faut-il pas être présent sur le terrain

pour pouvoir entendre ce que les gens ont à dire.

Ce nouveau mandat qui commence est une excellente occasion pour chacun des nouveaux députés fédéraux - et un merveilleux rappel à nos autres représentants - de réaliser que ce qui est important ce n'est pas le siège confortable qu'ils occuperont à la Chambre des communes - en espérant qu'il soit confortable! - mais bien plus les gens qui continuent de vivre dans leur circonscription et qui ont besoin que quelqu'un se batte pour eux et pour leurs enfants.

C'est cela le vrai enjeu d'un mandat, tant au niveau fédéral que provincial. Bien au-delà des programmes électoraux, il y a cette petite fille et ce petit garçon qui vivent dans une famille monoparentale où leur maman, qui les aime pourtant de tout son coeur, n'arrive pas, avec toute la bonne volonté du monde, à boucler ses fins de mois.

Le vrai enjeu, c'est aussi ce jeune

homme qui sort de l'école et qui ne semble pas voir le jour où il trouvera un vrai travail. Le vrai enjeu, c'est encore une bonne vieille grand-maman qui a à peine de quoi survivre et qui devra finir ses jours dans une résidence non réglementée où personne ne pourra lui garantir les soins auxquels elle a droit.

C'est à cela, mesdames et messieurs les députés, que devra être consacré votre temps. Défendre des droits de ceux qui n'ont que vous sur qui compter. Qui n'ont que votre voix pour les défendre. Peu importe leurs allégeances, chacune de ses personnes a le droit de s'attendre à ce que vous soyez conscients de leur réalité et prêts à tenter quelque chose. Pas pour votre réélection dans quatre ans, mais parce que vous croyez que chacun de vos petits gestes, comme chacun des nôtres, feront de notre société une société plus juste et plus équitable.



Pauline Picard



David Price



Dany Grondin

André Bachand

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

René Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information
Pierre Dubois
Adjoint à la rédaction

François Fouquet
Directeur

PUBLICITÉ

Alain LeClerc
Adjoint au directeur

Michel Poulin
Adjoint au directeur
et responsable
de la promotion

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

René Béliveau
Directeur

André Roberge
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

André Casteau
Directeur

TIRAGE

Serge Nadeau
Adjoint au directeur

Pour que l'argent de la guerre soulage la misère...

□ Des élèves de 5e année de l'école Eymard ont décidé d'agir et de lancer une pétition

Karine TREMBLAY

Sherbrooke

« Colette, pourquoi on n'écrit pas au gouvernement pour lui demander d'aider davantage ceux qui sont dans la misère? », demandait Francis à son animatrice de pastorale en mars dernier.

Celle-ci venait de faire partager à la classe de 5e de l'école Eymard son expérience comme missionnaire laïque.

Son récit de pauvreté, de misère et de guerre aura non seulement touché la classe d'élèves, il leur aura aussi donné le goût d'agir.

« Parce qu'on pense que le gouvernement pourrait prendre l'argent qu'il utilise pour la guerre et l'employer à aider les familles pauvres et créer des emplois. Comme ça, les gens pourraient s'acheter ce qu'ils ont besoin », dit Francis Audette.

C'est d'ailleurs cette proposition qui sera soumise dans la lettre qu'il a écrite avec son amie Jennifer Roy-Beaudoin,

Accident de trois morts, le 23 août dernier

Pas d'accusation contre le propriétaire de la remorque

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Le procureur Pierre Proulx estime qu'il faudrait envisager la mise en place de mesures pour prévenir le genre d'accident déplorable aux conséquences cruelles et coûteuses pour les personnes concernées, comme celui survenu le 23 août à Saint-Denis-de-Brompton, alors qu'une remorque s'était détachée d'une camionnette et a heurté une voiture faisant trois morts et un blessé de la même famille.

Chargé de l'examen de cette filière, il a décidé de ne pas porter d'accusations en marge de cette tragédie parce qu'il est convaincu de l'impossibilité de convaincre un juge que le conducteur a eu un comportement représentant un écart marqué par rapport à la norme de diligence raisonnable.

Me Proulx suggère cependant d'aviser le bureau du coronar chef du Québec pour qu'il se penche sur ce problème avec les autorités du ministère des Transports et de la Sécurité publique.

On se rappellera qu'une remorque de fabrication artisanale transportant une mini-excavatrice s'était alors détachée de la camionnette pour aller frapper de plein fouet un véhicule de promenade circulant en sens inverse sur la route 222, un peu avant midi.

L'examen de la remorque et les faits entourant l'événement laissent toutefois comprendre que les normes établies par le code de sécurité routière ont reçu ici une application discutable.

Une disposition prévoit qu'une remorque doit être munie de chaînes de sécurité suffisamment solides pour la retenir au véhicule en cas de bris du système d'énergie.

L'expertise démontre que le concepteur et le constructeur de la remorque l'ont munie d'une main inadéquate pour la charge, le poids et la grosseur du chargement.

Cette main a lâché dans ce cas-ci et le témoin oculaire suivant la remorque a vu que cette dernière avait décroché et que les chaînes la retenant ont aussi cédé après que ce véhicule ait valsé trois ou quatre fois en zigzag.

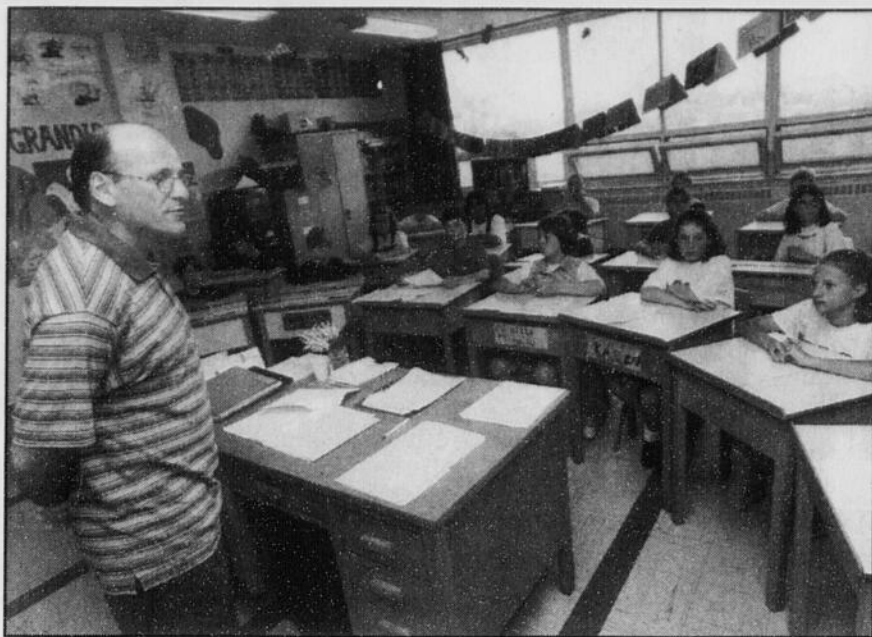
Pour Me Proulx, on ne pouvait établir que la remorque n'était pas retenue par des attaches de sécurité à la camionnette.

Il serait plutôt normal de penser que ce sont plutôt le concepteur et le constructeur, tous deux inconnus, qui sont responsables de la faiblesse évidente de la main retenant la remorque à la camionnette.

Même si la méthode utilisée a été inefficace, pour Me Proulx, il aurait été impossible de convaincre un juge que le conducteur a eu un comportement représentant un écart marqué par rapport à la norme de diligence raisonnable.

Il semble régner un certain laxisme dans le contrôle qu'on devrait exercer sur les normes de construction et d'utilisation de ces véhicules-remorques.

Me Proulx a donc fait les suggestions que l'on connaît maintenant à la suite de ce malheureux accident ayant coûté la vie à M. Benoît Beauregard, 44 ans, son épouse Danielle Couture, 36 ans, et leur fille Laurence, trois ans, ainsi que causé des blessures à leur fils Simon, sept ans, qui se rendaient alors à Old Orchard.



Ghislain Pouliot et sa classe d'élèves de 5e travaillent à faire « grandir la paix » en s'impliquant dans diverses activités. La pétition pour la paix est leur toute dernière réalisation.

et qui est adressée au premier ministre du Canada. Les élèves de la classe ont également pris soin d'élaborer une pétition qu'ils font présentement circuler, et qui sera jointe à la lettre.

« Déjà, lance Jennifer, on a 1889 personnes qui l'ont signée! Et on n'a pas encore fait de publicité. »

Pour Ghislain Pouliot, titulaire de

responsabilités dans le cadre des nombreuses activités auxquelles ils ont participé, par exemple lors de diverses campagnes pour organismes de charité, des projets internes et j'en passe!», mentionne Mme Colette Lemieux, animatrice de pastorale.

À 12 ans, ils ont d'ailleurs leur vision bien à eux des choses: « Il y a plein de gaspillage. Les « jets », par exemple, ça coûte cher. Et au bout de 2 ans, l'armée ne les trouve plus assez récents, alors ils les changent, même s'ils n'ont jamais été utilisés! Il pourrait faire plein d'autres choses pour la paix avec l'argent qu'ils gaspillent », s'indigne Francis.

« On n'aime pas la guerre. Il faut faire changer les choses. Ce serait vraiment formidable que ça marche. De notre côté, on s'engage aussi à faire des choses pour promouvoir la paix », disent la vingtaine d'élèves rassemblés.

Et comment font-ils pour « promouvoir la paix »?

- On partage!
- À l'école, on aide aussi Ghislain à faire le ménage, ou à faire des pancartes.

- On participe aux activités de pastorale pour venir en aide aux autres.

Et ce ne sont là que quelques-uns des gestes qu'ils posent au quotidien...

« Ils sont très ouverts sur le monde et ils ont le goût de changer les choses. Et pour ça, c'est le geste de chacun, même petit, qui compte », dit Mme Colette Lemieux.

Les élèves de 5e année de la classe de Ghislain Pouliot vous invitent, vous aussi, à faire un acte de paix en signant la pétition qui circulera dans la région au cours des prochains mois.

Elle sera ensuite acheminée au gouvernement, vers la fin de l'année 1997, en guise de cadeau de Noël, disent les jeunes: « Parce qu'il vient d'avoir des élections. Ce serait un beau projet pour lui, de créer de l'emploi! »



HONDA ACCORD

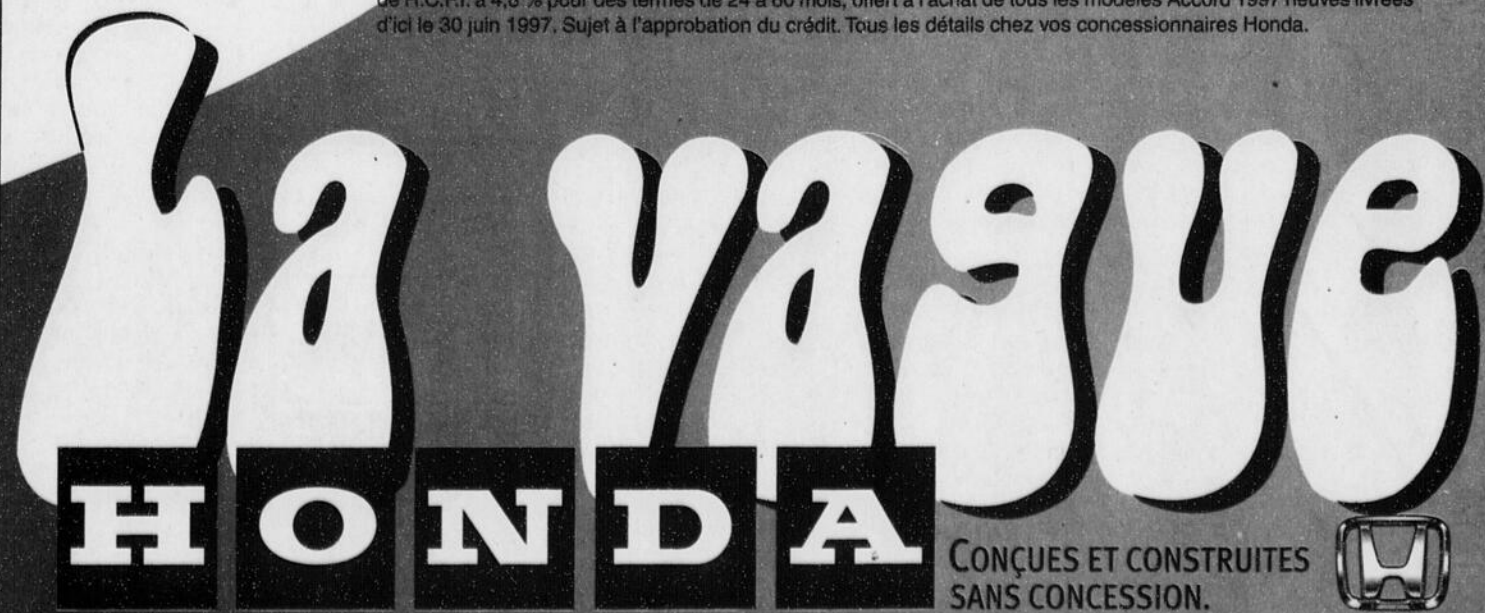
Édition Spéciale

298 \$* **4,8 %****

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS OU SUR FINANCEMENT D'ACHAT

- AIR CLIMATISÉ • RÉGULATEUR DE VITESSE • GROUPE ÉLECTRIQUE • LECTEUR CD • ROUES EN ALLIAGE (MAGS) • TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE VITRÉ • SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCAGE (ABS)
- VOLANT GAINÉ DE CUIR • BOÎTE AUTOMATIQUE À 4 RAPPORTS • CONSOLE À GARNITURE BOIS
- DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) • ET BIEN PLUS...

*Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la berline Accord SE 1997 (modèle CD580V) neuve. Échange ou comptant de 2 000 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ sont exigibles. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. **Financement de H.C.F.I. à 4,8 % pour des termes de 24 à 60 mois, offert à l'achat de tous les modèles Accord 1997 neufs livrés d'ici le 30 juin 1997. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.



VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

OUVERT MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

FORT MAGIKK

LES MERCREDIS

PARADE à 10 h et 14 h

Maquillage sur place

COMPLEXE LE BARON

562-0284

Centre des femmes

LA PAROLIÈRE

CONVOCAION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'invitation est faite à toute personne intéressée aux activités du Centre des femmes La Parolière, organisme sans but lucratif qui a pour mission l'autonomie des femmes.

DATE: MERCREDI 11 JUIN 1997

HEURE: 19 h

ENDROIT: CENTRE LA PAROLIÈRE

217, rue Belvédère Nord

Sherbrooke J1H 5W2

MAXI équipement

Maxi V6 de 180 chevaux, transmission avec boîte automatique à quatre vitesses, poutrelles latérales de sécurité, freins antiblocage aux quatre roues, pneus de 15 pouces, deux sacs gonflables, porte droite coulissante avec verrouillage de sécurité pour les enfants, rétroviseurs et verrouillage central électriques, phares aux hallogènes, climatisation, radio AM-FM stéréo avec haut-parleurs avant et arrière et maxi place pour sept passagers.

MINI prix

229\$/mois
Location 24 mois



La Venture de Chevrolet LA MAXI MINI VAN



L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 3 037\$. Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et

dépôt de sécurité de 300 \$ exigés à la livraison. Préparation incluse. Transport (840 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 40 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTALSM sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet Oldsmobile 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.